



CANNABIS
YUKON

Rapport annuel

Du 1^{er} avril 2022 au 31 mars 2023







Table des matières

Message du ministre.....	2
Lettre d'accompagnement.....	3
Vision, mission et priorités stratégiques.....	4
Rapports annuels.....	5
Présentation de la Régie de délivrance de licences pour le cannabis.....	6
Structure organisationnelle.....	7
Services généraux.....	8
Opérations.....	9
Services de réglementation.....	9
Tour d'horizon des activités.....	10
Réduction du marché illégal.....	16
Responsabilité sociale.....	17
Perspectives d'avenir	
Examen quinquennal.....	18
Sensibilisation.....	18
Vente en gros.....	18
Réglementation.....	18
Rapport du ministère de la Santé et des Affaires sociales sur le cannabis.....	19
États financiers (en anglais).....	22

ISSN 2562-7643 (format papier)
ISSN 2562-7651 (en ligne)

Photos : Archbould Photography

Message du ministre



Sandy Silver
Ministre responsable
de la Société des
alcools du Yukon

J'ai le plaisir de vous présenter le rapport annuel 2022-2023 sur le cannabis de la Société des alcools du Yukon.

Comme vous le savez, le cannabis a été légalisé à des fins récréatives au Canada en 2018. Depuis, le Yukon a établi des règlements sur sa vente, sa possession et sa consommation en vertu de la *Loi sur le contrôle et la réglementation du cannabis*.

Au cours de la dernière année, la Société a continué de sensibiliser le public aux risques de la consommation de cannabis pour la santé et de promouvoir la consommation responsable. Ce travail n'aurait pu être accompli sans l'engagement et le dévouement du personnel de la Société, qui n'a cessé de collaborer avec les ministères et les organismes gouvernementaux afin de diffuser des informations fiables sur le sujet.

De plus, tous les produits du cannabis distribués par la Société comprennent des renseignements détaillés, comme la concentration, les effets secondaires potentiels et des consignes pour une consommation sûre, afin d'aider la clientèle à prendre des décisions éclairées tout en veillant à ce qu'elle ait accès à une large sélection de produits légaux.

Au cours de la prochaine année, la Société entreprendra un examen quinquennal de la *Loi sur le contrôle et la réglementation du cannabis*. La *Loi* doit faire l'objet d'un examen tous les cinq ans et le premier est prévu à l'automne 2023. Cet examen permettra d'évaluer les objectifs de la *Loi*, notamment protéger la santé et la sécurité publiques, limiter l'accès des jeunes au cannabis et éliminer le marché illégal.

Je suis enthousiaste à l'idée de connaître l'opinion de la population sur ces sujets. J'aimerais aussi profiter de l'occasion pour remercier le personnel de la Société des alcools du Yukon et la Régie de délivrance de licences pour le cannabis pour leur travail acharné et leur engagement à soutenir la croissance continue de ce marché en pleine évolution. Il me tarde de voir ce que l'année à venir nous réserve.

Veillez agréer mes plus cordiales salutations.

A handwritten signature in dark ink, appearing to be 'SS' with a flourish.

Sandy Silver
Ministre responsable de la Société des alcools du Yukon

Lettre d'accompagnement

Au nom de la Société des alcools du Yukon, j'ai le plaisir de présenter le rapport annuel 2022-2023 sur le cannabis.

À titre de président de la Société des alcools du Yukon, je tiens à insister sur l'importance de notre engagement à promouvoir la consommation responsable de cannabis au territoire. La Société est consciente de l'importance de bâtir une collectivité saine et sécuritaire, et notre équipe est fière de travailler avec le gouvernement et nos partenaires communautaires à la réalisation de cet objectif.

Nous rencontrons chaque semaine les titulaires de licence et les producteurs locaux pour continuer d'améliorer l'excellence du service que nous offrons à titre d'organisme de réglementation et de distribution. Il est aussi important pour nous de veiller à ce que la population ait accès à une large sélection de produits du cannabis.

Au cours de la dernière année, la Société a signé 31 nouvelles ententes avec des fournisseurs et a mis sur le marché plus de 1 500 produits.

La Régie de délivrance de licences pour le cannabis a continué de remplir son mandat de délivrance de licences aux entreprises privées. La Régie est libre de tout lien de dépendance avec la Société et est responsable des décisions relatives à l'octroi, au renouvellement et au refus des licences de cannabis.

En 2023, la Société entreprendra un examen quinquennal de la *Loi sur le contrôle et la réglementation du cannabis*. L'examen orientera nos actions au cours des prochaines années dans nos efforts de réduction du marché illégal et de protection des jeunes, tout en facilitant l'accès aux produits légaux du cannabis pour les Yukonnais et les Yukonnoises qui font le choix de consommer.

Nous remercions le personnel de la Société des alcools du Yukon, les membres de la Régie de délivrance de licences pour le cannabis et le ministre pour leur dévouement et leurs efforts, et nous nous réjouissons à la perspective d'une nouvelle année fructueuse.

Veuillez agréer nos plus cordiales salutations.



Dennis Berry
Président de la Société des alcools du Yukon



David Sloan
Président de la Régie de délivrance de licences pour le cannabis



Dennis Berry
Président de la Société des alcools du Yukon



David Sloan
Président de la Régie de délivrance de licences pour le cannabis

Vision, mission et priorités stratégiques

Vision

L'excellence du service en faveur d'un Yukon sain, dynamique et prospère.

Mission

Proposer une offre légale et variée de produits alcoolisés et de cannabis, dans le souci du mieux-être de tous et de la prospérité économique du Yukon.

Priorités stratégiques

Servir le Yukon

- ▶ Nous générons des bénéfices grâce à la vente responsable d'alcool et de cannabis.
- ▶ Nous encourageons les initiatives ciblant l'approvisionnement et la consommation responsables de nos produits.
- ▶ Nous travaillons en collaboration avec les producteurs et les titulaires de licences.

Développer la Société

- ▶ Nous investissons dans notre personnel, en l'outillant afin qu'il améliore sans cesse les services offerts à la clientèle et aux collectivités.
- ▶ Nous élaborons des lois, des politiques et des procédures qui répondent aux besoins actuels et futurs.
- ▶ Nous veillons à l'utilisation et au développement continus et efficaces des systèmes.

Travailler ensemble

- ▶ Nous axons notre énergie et nos efforts sur des objectifs communs.
- ▶ Nous travaillons main dans la main, en nous efforçant de comprendre, d'apprécier et de favoriser le bien de la Société, de ses directions et de l'équipe.
- ▶ Nous réglons promptement les problèmes avec honnêteté et créativité.



Rapports annuels

La Loi sur le contrôle et la réglementation du cannabis exige que la Société produise des rapports annuels.

À titre de société de distribution désignée pour le cannabis, la Société est tenue de présenter au ministre un rapport faisant état des éléments suivants.

- ▶ La nature et la valeur des activités que la Société a réalisées au cours de l'année.
- ▶ L'état de son actif et de son passif, y compris ses gains et ses pertes, à l'appui de ses résultats d'exploitation.
- ▶ Les mesures qu'elle a prises pour éviter que du cannabis se retrouve sur le marché illégal.
- ▶ Les mesures qu'elle a prises pour promouvoir la consommation responsable de cannabis sans promouvoir la consommation en soi.
- ▶ Les mesures qu'elle a prises pour sensibiliser le public aux risques de la consommation de cannabis pour la santé.
- ▶ De l'information sur les lois en rapport avec le cannabis au Yukon.

Le présent rapport annuel sera déposé à la prochaine séance de l'Assemblée législative.



Présentation de la Régie de délivrance de licences pour le cannabis

La Régie, un organisme quasi judiciaire indépendant de la Société des alcools du Yukon, est habilitée à prendre ses propres décisions.

La Régie de délivrance de licences pour le cannabis est l'autorité qui accorde, refuse et renouvelle les licences. De plus, elle revoit les décisions de sanctions imposées aux titulaires de licence par le président de la Société des alcools du Yukon. La Régie est assujettie aux dispositions de la Loi sur le contrôle et la réglementation du cannabis. Le président de la Société des alcools du Yukon fournit à la Régie des renseignements sur les demandes de licence de vente au détail de cannabis.



David Sloan
Président

(du 17 janvier 2022 au
16 janvier 2025)



Mieke Leonard
Vice-présidente

(du 17 janvier 2022 au
16 janvier 2025)



Clarence Timmons
Membre

(du 17 janvier 2022 au
16 janvier 2025)



Cynthia James
Membre

(du 17 janvier 2022 au
16 janvier 2025)



John Farynowski
Membre

(du 17 janvier 2022 au
16 janvier 2025)

Pour en savoir plus sur les membres de la Régie de délivrance de licences pour le cannabis, visitez le yukon.ca/fr/votre-gouvernement/conseils-et-comites/regie-de-delivrance-de-licences-pour-le-cannabis.



Structure organisationnelle

La Société des alcools du Yukon est responsable de l'achat, de la distribution et de la vente responsables de produits de cannabis au Yukon. Les différentes directions de la Société – soit les Services généraux, les Opérations et les Services de réglementation – s'emploient à mettre fin au marché illégal du cannabis en offrant à la population yukonnaise un accès direct à des produits de cannabis non médical ainsi que l'information dont ils ont besoin pour en consommer, si tel est leur choix, de façon responsable.

Services généraux

Les Services généraux définissent l'orientation stratégique de la Société et aident les Opérations à réaliser les objectifs stratégiques établis et à gérer les services au public. Le bureau du président rend compte des activités de la Société au ministre responsable et au Conseil des ministres.

Il incombe au président d'exécuter la *Loi sur le contrôle et la réglementation du cannabis*, de gérer les activités quotidiennes de la Société conformément aux lois, aux règlements, aux politiques et aux plans d'activités du gouvernement et de coordonner les travaux avec les autres ministères et organismes du gouvernement du Yukon.

Ressources humaines

L'équipe des ressources humaines, quant à elle, est responsable de la gestion des talents, de la rémunération et des avantages, de la formation et du perfectionnement, de la planification de la relève, des relations de travail et de la diversité en milieu de travail. Elle s'emploie à instaurer une culture organisationnelle positive et contribue au développement du personnel de la Société.

Finances et gestion de l'information

L'équipe des finances prépare les budgets et les rapports financiers, gère la comptabilité, agit comme point de contact principal pour ce qui est des vérifications annuelles du Bureau du vérificateur général du Canada et s'occupe de la gestion des installations, de l'approvisionnement et des risques. L'équipe de gestion de l'information fournit des solutions logicielles et matérielles qui répondent aux besoins opérationnels. Elle gère également le maintien des documents et veille au respect de la responsabilité à l'égard du public pour tout ce qui relève de la vie privée.

Politiques et communications

L'équipe des politiques et des communications, pour sa part, est chargée de la planification stratégique et offre des services de soutien législatif et stratégique à la Société. Elle gère les communications et appuie des initiatives de responsabilité sociale en partenariat avec le milieu des affaires et le milieu communautaire.

Opérations

Les Opérations gèrent les services publics et quotidiens de la Société.

Services d'approvisionnement

L'équipe des services d'approvisionnement est responsable de l'achat, de l'établissement des prix et de la chaîne d'approvisionnement interne. Elle entretient également des relations avec les vendeurs, les fournisseurs et la clientèle.

Entrepôt

L'équipe de l'entrepôt gère la logistique de la distribution du cannabis. Elle supervise les stocks en traitant les envois des producteurs autorisés. Elle assure en outre l'expédition des commandes en gros aux détaillants autorisés partout au Yukon.

Ventes et distribution

L'équipe des ventes et de la distribution offre des services de commande en gros aux détaillants du secteur privé.

Services de réglementation

Les Services de réglementation sont responsables de la formation des distributeurs de cannabis ainsi que de l'inspection et du contrôle des établissements autorisés. Ils préparent l'analyse des demandes avant de les soumettre à l'examen de la Régie de délivrance de licences pour le cannabis. Ils s'occupent de tout ce qui touche à l'octroi des licences et des permis et veillent à l'application de la *Loi sur le contrôle et la réglementation du cannabis* et de ses règlements.

Ils sont appelés à collaborer avec la Gendarmerie royale du Canada et d'autres organismes responsables de la sécurité et de l'application de la loi au Yukon.



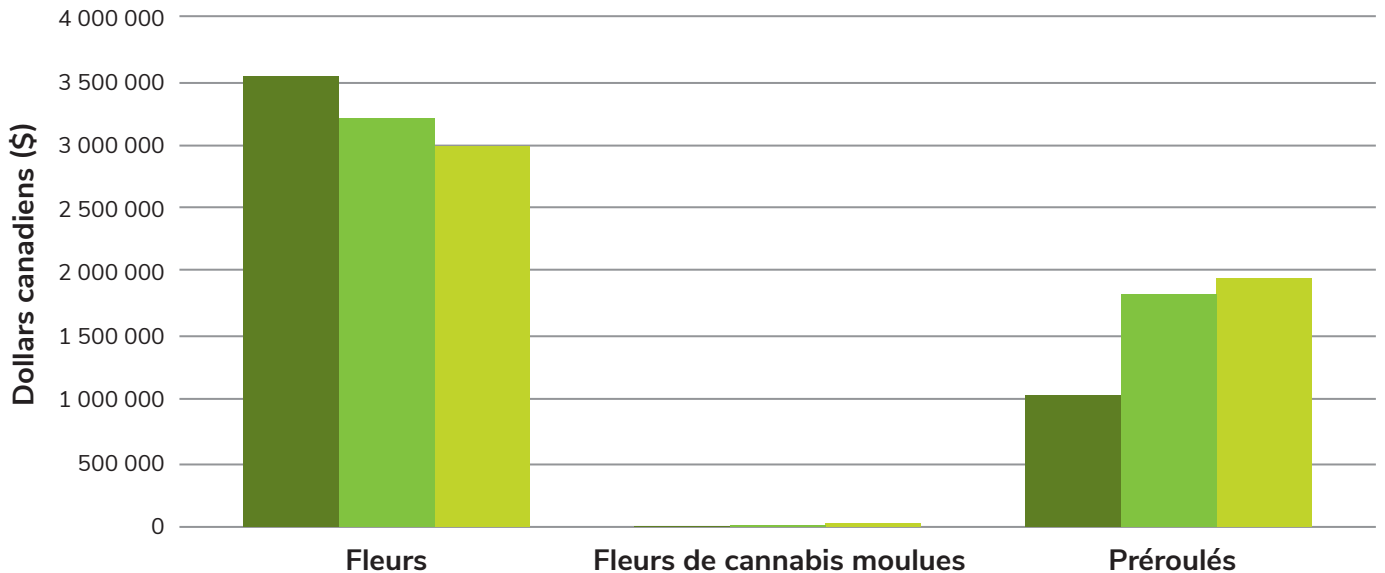
Tour d'horizon des activités

Depuis le 17 octobre 2018, date à laquelle la vente de cannabis non médical a été légalisée, la Société des alcools du Yukon est responsable des activités suivantes :

- ▶ Gestion de la chaîne d'approvisionnement du cannabis, du producteur jusqu'au détaillant;
- ▶ Établissement et mise en place de politiques de santé publique pour protéger les jeunes contre la consommation de cannabis et supplanter le marché illégal;
- ▶ Production et diffusion de matériel et de messages de sensibilisation pour promouvoir la consommation responsable;
- ▶ Développement de processus efficaces afin de réduire le coût du service pour les titulaires de licence et les producteurs;
- ▶ Consultation du public sur les questions entourant les licences pour le cannabis.

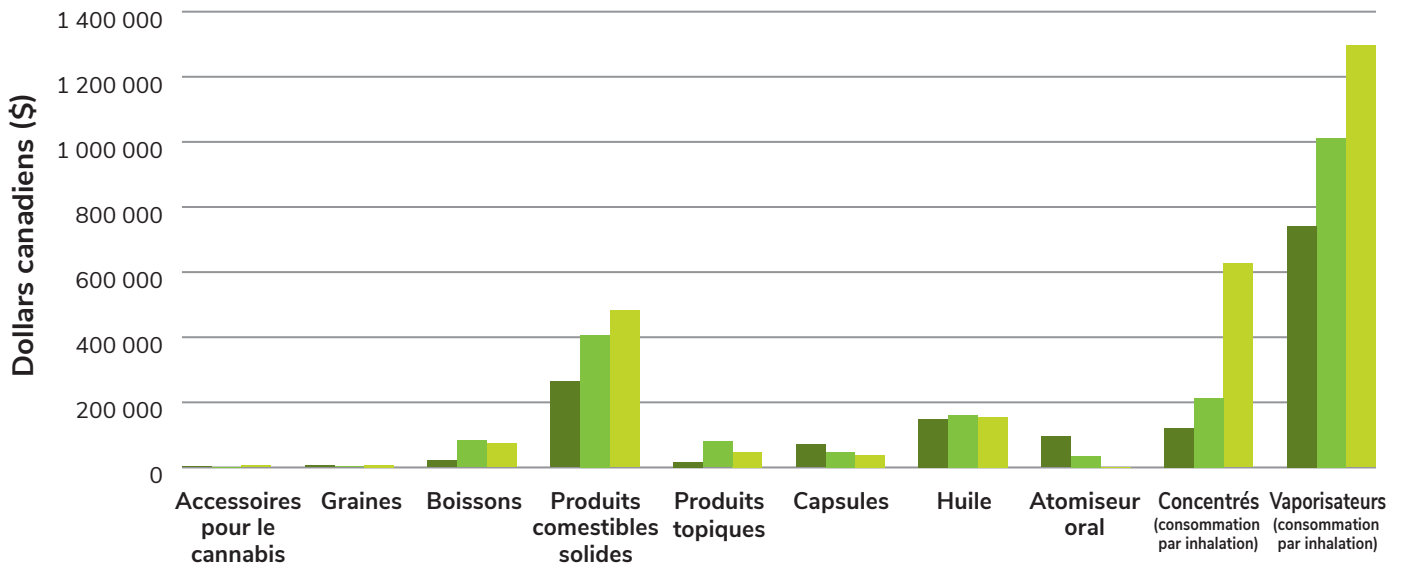
Au cours de l'exercice financier 2022-2023, la Société des alcools du Yukon a conclu des marchés avec de nouveaux producteurs autorisés, portant ainsi à 71 le nombre total de producteurs autorisés. La Société a travaillé en étroite collaboration avec les producteurs et les détaillants autorisés afin d'introduire de nombreux nouveaux produits sur le marché du Yukon.

Ventes (\$) - Cannabis séché



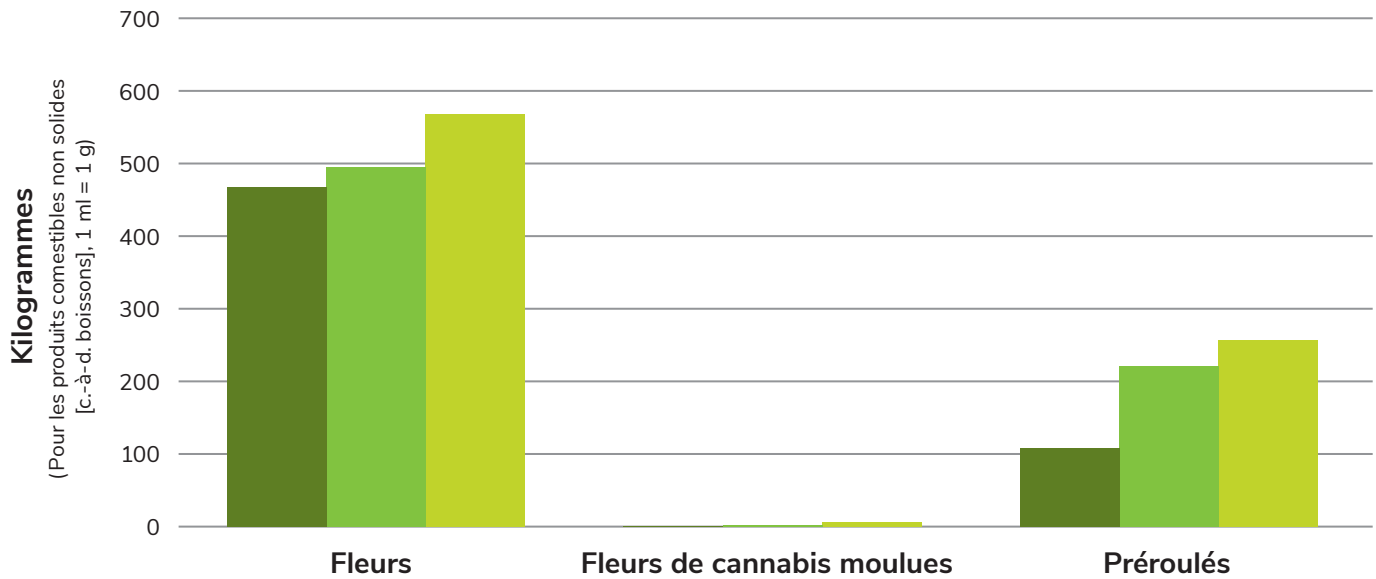
Année	Fleurs	Fleurs de cannabis moulues	Préroulés
2020-2021	3 548 525 \$	2 161 \$	1 037 093 \$
2021-2022	3 215 674 \$	10 406 \$	1 828 320 \$
2022-2023	2 997 140 \$	28 900 \$	1 954 313 \$

Ventes (\$) - Autres produits du cannabis



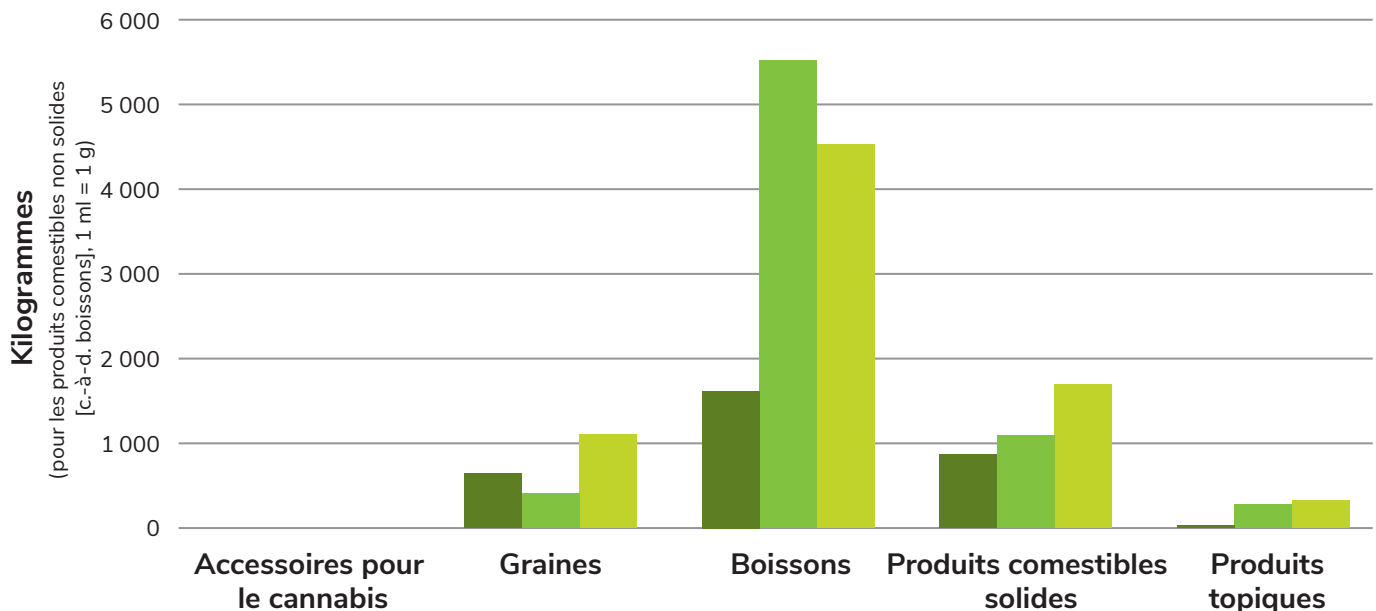
Année	Accessoires pour le cannabis	Graines	Boissons	Produits comestibles solides	Produits topiques	Capsules	Huile	Atomiseur oral	Concentrés (consommation par inhalation)	Vaporisateurs (consommation par inhalation)
2020-2021	2 141 \$	5 871 \$	20 184 \$	263 824 \$	16 504 \$	69 045 \$	148 873 \$	93 686 \$	121 041 \$	741 209 \$
2021-2022	1 426 \$	2 711 \$	82 088 \$	406 558 \$	79 076 \$	47 235 \$	160 628 \$	34 469 \$	212 202 \$	1 010 965 \$
2022-2023	4 735 \$	6 843 \$	73 495 \$	481 449 \$	47 165 \$	38 165 \$	154 801 \$	847 \$	625 290 \$	1 295 007 \$

Volume vendu - Cannabis séché



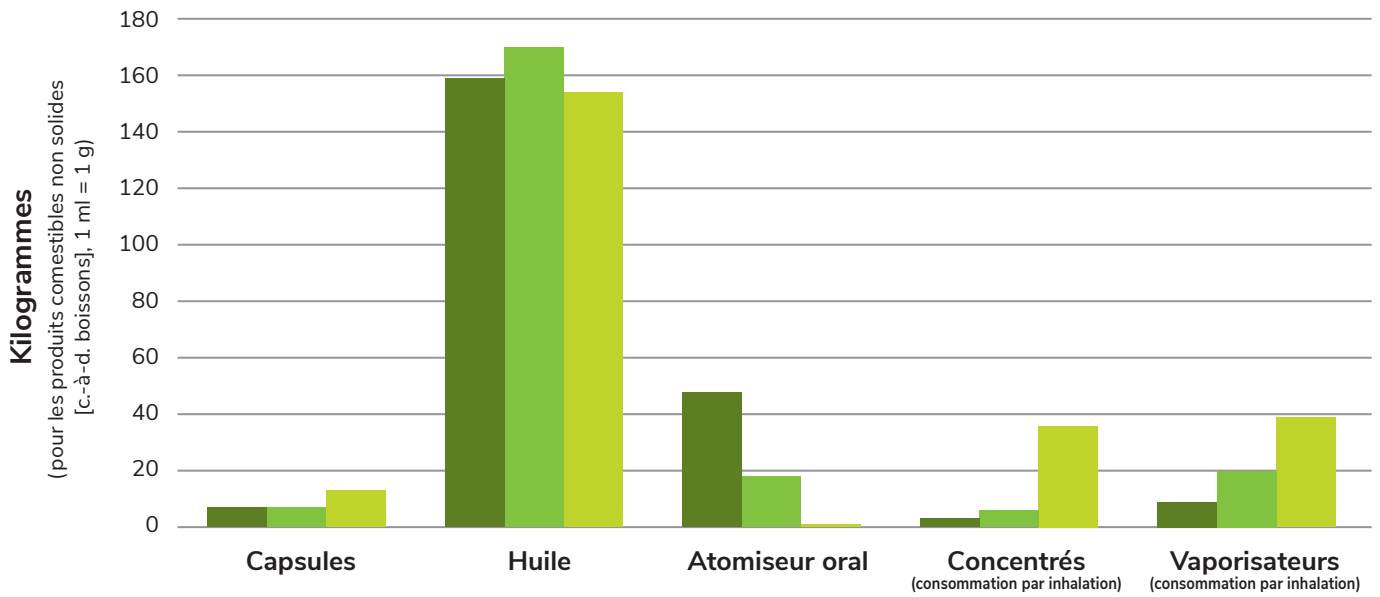
Année	Fleurs	Fleurs de cannabis moulues	Préroulés
2020-2021	471 kg	1 kg	109 kg
2021-2022	499 kg	2 kg	222 kg
2022-2023	572 kg	6 kg	258 kg

Volume vendu - Autres produits du cannabis



Année	Accessoires pour le cannabis	Graines	Boissons	Produits comestibles solides	Produits topiques
2020-2021	-	644	1 629 kg	877 kg	33 kg
2021-2022	-	408	5 558 kg	1 097 kg	275 kg
2022-2023	-	1 108	4 557 kg	1 706 kg	329 kg

Volume vendu - Extraits liquides



2020-2021	7	160	48	3	9
2021-2022	7	171	18	6	20
2022-2023	13	155	1	36	39



**Total des ventes
avant TPS :**

7 708 150 \$



**Ventes en ligne
par le biais de
Cannabis Yukon* :**

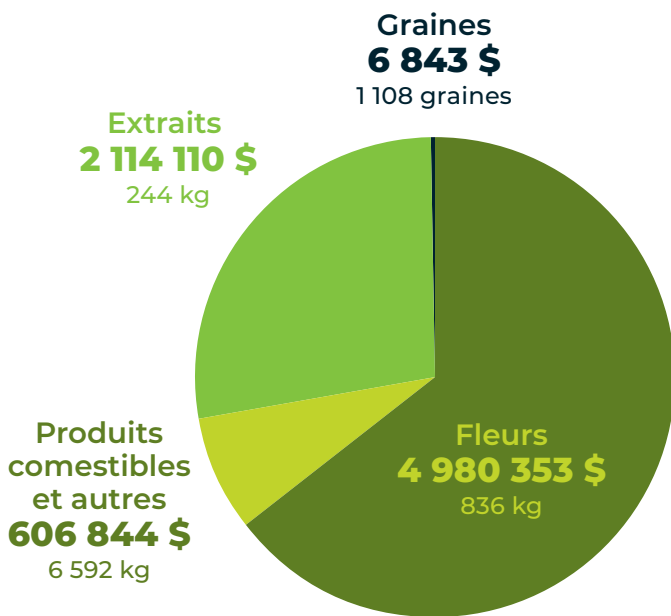
3 385 \$



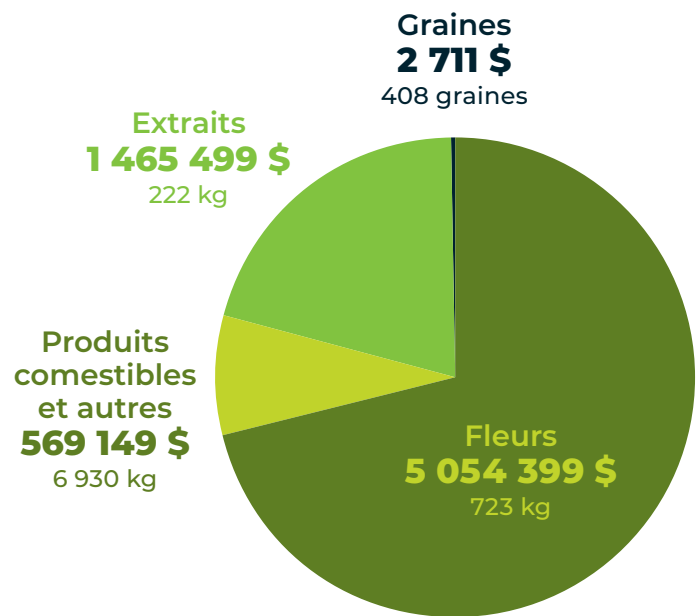
**Ventes
en gros :**

7 704 765 \$

*Cannabis Yukon n'offre plus la vente au détail depuis octobre 2022.
Les chiffres ci-dessus représentent les ventes
du 1^{er} avril 2022 à octobre 2022.



**Volume vendu en
2022-2023**

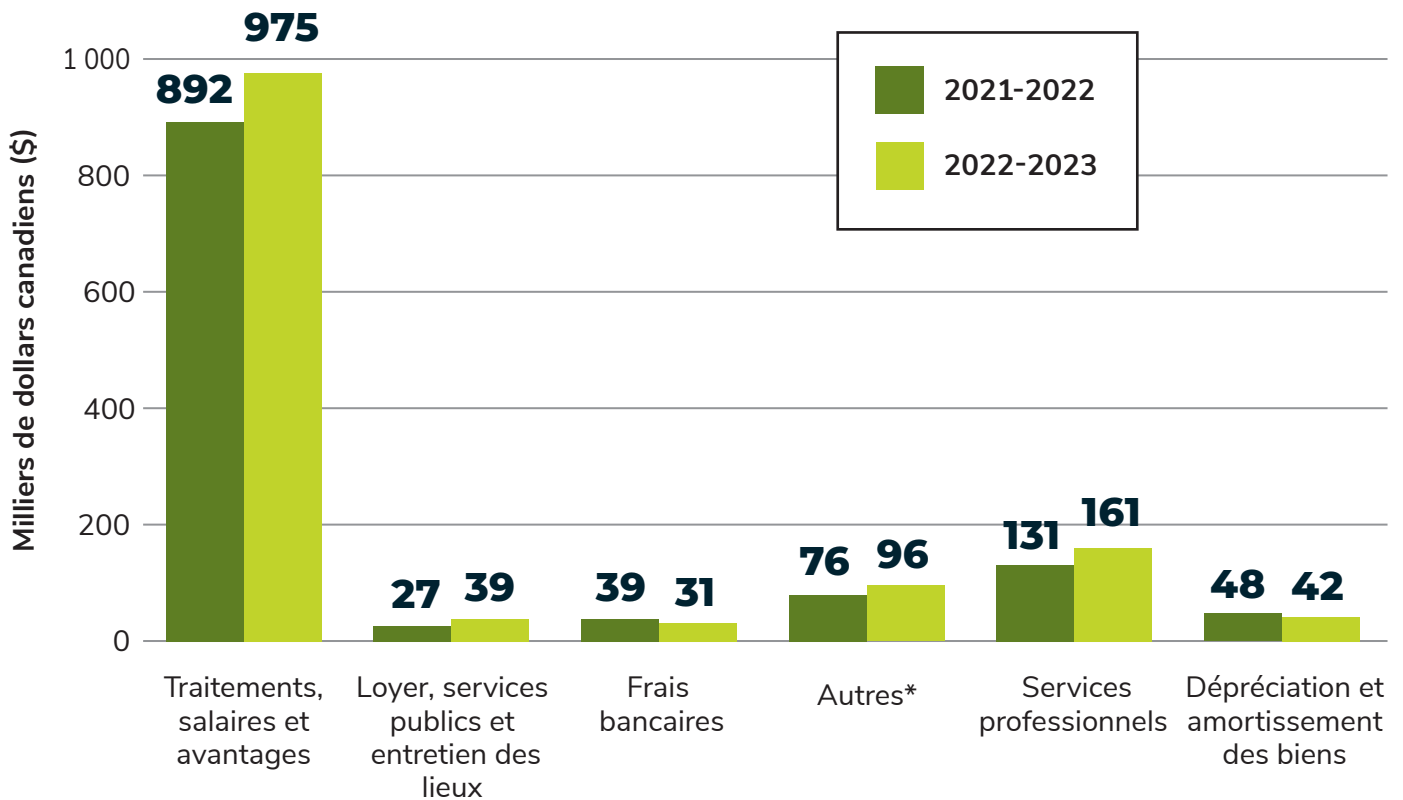


**Volume vendu en
2021-2022**

En octobre 2022, la Société des alcools du Yukon a pris la décision stratégique de se retirer de la vente de cannabis au détail et de convertir cannabisyukon.ca en plateforme d'achats en gros pour les titulaires de licence. Cinq mois plus tôt, en mai, la Société a adopté des règlements sur le commerce électronique et la livraison de cannabis dans le secteur privé, donnant ainsi aux détaillants privés du Yukon la possibilité de vendre du cannabis en ligne. Grâce à ces mesures, la Société a transféré la responsabilité de la vente au détail du cannabis aux détaillants autorisés du Yukon. Ce changement témoigne de la prudence avec laquelle la Société utilise les ressources disponibles et s'adapte à la dynamique changeante du marché.



Charges d'exploitation



*Frais de déplacement, de télécommunications, de fournitures de bureau, d'honoraires des membres de la Régie et de plateforme en ligne.



Réduction du marché illégal

La Société des alcools du Yukon joue un rôle crucial dans la supplantation et la réduction du marché illégal du cannabis grâce à diverses mesures. En réglementant et en supervisant l'industrie légale du cannabis, la Société veille à ce que les producteurs et les détaillants autorisés exercent leurs activités en conformité avec les lois et les politiques en vigueur.

Le système de délivrance de licences pour les détaillants de cannabis est supervisé par les membres de la Régie de délivrance de licences pour le cannabis. Grâce à un processus de demande rigoureux visant à assurer le respect des règlements et des normes, les entreprises évaluées peuvent obtenir une licence d'exploitation si la Régie estime que tous les critères sont respectés. La supervision des activités menées par les détaillants autorisés aide à réduire la prolifération du marché illégal.

Ce processus assure également à la population l'accès à un approvisionnement sûr et légal, et à un éventail de produits à différents prix auprès des détaillants privés. En offrant des options d'achat intéressantes, la Société dissuade les Yukonnais et les Yukonaises d'acheter des produits de sources illégales.

De plus, comme l'exige la politique fédérale de suivi de l'ensemencement jusqu'à la vente, la Société des alcools du Yukon rend régulièrement des comptes

à Santé Canada de ses stocks et des ventes au territoire. Tous les mois, les titulaires de licence de cannabis et la Société des alcools du Yukon soumettent des rapports sommaires sur les stocks, les ventes et les effectifs. Les titulaires de licence tiennent des registres sur la façon dont ils ont restreint l'accès des jeunes à la zone réservée à la vente de cannabis de leur commerce de détail, et sur les mesures qu'ils ont prises pour réduire le risque que leurs stocks de cannabis soient détournés vers une activité ou un marché illégal.

Enfin, la formation obligatoire BARS-C (Be A Responsible Server-Cannabis) pour les personnes qui vendent du cannabis garantit que les personnes travaillant dans l'industrie du cannabis au Yukon possèdent les connaissances et les compétences essentielles pour offrir un service sûr et responsable à la clientèle. Par la promotion de pratiques responsables, le cours contribue à l'objectif global de réduire les méfaits potentiels et de promouvoir une industrie du cannabis bien réglementée.

Avec ces mesures, la Société a fait d'importants progrès dans la réduction du marché illégal du cannabis au Yukon. La Société poursuit ses efforts pour soutenir une industrie du cannabis réglementée et accessible qui supplante le marché illégal tout en offrant à la population une vaste gamme de produits.

Responsabilité sociale

Au cours de l'année, la Société des alcools du Yukon a continué d'informer et d'éduquer la population pour la sensibiliser aux risques des produits du cannabis pour la santé et pour promouvoir une consommation responsable.

Initiatives de responsabilité sociale en 2022-2023

- ▶ Promotion, sur la page Facebook de la Société et dans ses magasins, des renseignements de Santé Canada sur la réduction des risques.
- ▶ Poursuite de la campagne 30 ans, prouve-le! dans les commerces de détail privés (pour encourager le personnel à vérifier l'identité de la clientèle qui semble avoir moins de 30 ans).
- ▶ Maintien de l'information à jour sur yukon.ca sur les risques de la consommation de cannabis pour la santé, sur l'usage du cannabis légal, sur les moyens sécuritaires de consommer et sur les initiatives de responsabilité sociale.
- ▶ Délivrance de 45 certificats pour la formation en ligne BARS-C aux personnes l'ayant suivie.
- ▶ Participation à des conférences, des forums et des séminaires nationaux sur la réduction des méfaits.



En 2022-2023, les inspecteurs de la Société des alcools du Yukon ont réalisé 29 inspections pour vérifier la conformité des installations et des pratiques des titulaires de licence. La Régie n'a eu à imposer aucune amende ni suspension de licence pendant cette période. Une condition de licence a été imposée.



Perspectives d'avenir

Voici les activités qu'entreprendra la Société en 2023-2024.

Examen quinquennal

- ▶ Conformément à ses dispositions, la *Loi sur le contrôle et la réglementation du cannabis* sera examinée au moins tous les cinq ans;
- ▶ À l'automne 2023, la Société des alcools du Yukon entamera l'examen, qui portera sur les cinq premières années écoulées depuis la légalisation du cannabis, et elle renforcera les objectifs visant à protéger la santé et la sécurité publiques, à dissuader la consommation de cannabis chez les jeunes et à supplanter le marché illégal.

Sensibilisation

- ▶ Les agents responsables de la conformité continueront à sensibiliser le public en l'informant sur la *Loi sur le contrôle et la réglementation du cannabis* et ses règlements, ce qui encouragera par le fait même les titulaires de licence à se conformer volontairement à la législation;
- ▶ Continuer d'offrir au public la formation BARS-C sur yukon.ca. Toute personne vendant du cannabis doit obligatoirement suivre cette formation d'accréditation. Le cours porte sur les responsabilités d'un titulaire de licence envers sa clientèle et les manières dont il peut l'aider à faire des choix éclairés et plus sécuritaires lorsqu'elle achète et consomme des produits du cannabis légal;

- ▶ Continuer de promouvoir la campagne 30 ans, prouve-le! dans les commerces de détail privés;
- ▶ Partager sur la page Facebook de la Société les publications du gouvernement du Canada concernant les risques du cannabis, la conduite avec facultés affaiblies et la réduction des méfaits;
- ▶ Diffuser régulièrement des publications concernant les risques liés à la consommation de cannabis sur la page Facebook de la Société.

Vente en gros

- ▶ Travailler avec les producteurs de cannabis et les détaillants à la mise au point d'une gamme de produits variée pour le marché du Yukon;
- ▶ Maintenir une étroite communication avec les détaillants autorisés;
- ▶ Continuer à trouver des façons d'améliorer l'efficacité de la chaîne d'approvisionnement et les activités d'entreposage.

Réglementation

- ▶ Poursuivre l'application de la *Loi* d'une manière fondée sur les risques afin de veiller à ce que les activités d'application ciblent les titulaires de licence qui nécessitent une attention particulière;
- ▶ Formuler des commentaires pertinents à la Direction des politiques de sorte que la formation et les initiatives de responsabilité sociale tiennent compte des réalités d'application de la *Loi*;
- ▶ Offrir une expertise et des conseils dans le cadre de la création de politiques et de procédures pour les directions afin de garantir que les activités de celles-ci soient cohérentes et structurées;
- ▶ Procéder au lancement d'un nouveau système en ligne de gestion de la réglementation et des demandes de licence.



Rapport du ministère de la Santé et des Affaires sociales sur le cannabis

Remarque

Même si la Société des alcools du Yukon poursuit ses efforts pour mettre fin au marché illicite en facilitant l'accès à du cannabis légal et à l'information nécessaire pour une consommation responsable, le ministère de la Santé et des Affaires sociales continue de surveiller les effets de la consommation du cannabis sur la santé publique afin que les décisions prises soient fondées sur des données probantes.

Depuis la légalisation du cannabis par le gouvernement du Canada en octobre 2018, le gouvernement du Yukon s'est engagé à évaluer si les modifications apportées à sa politique en matière de cannabis ont les effets escomptés et protègent la santé et la sécurité du public. Une meilleure surveillance de la consommation de cannabis et des données relatives à la santé et à la justice qui s'y rapportent est requise pour suivre les effets qu'a le cannabis au Yukon, prendre des décisions stratégiques factuelles et évaluer régulièrement la réglementation sur le cannabis.

Indicateurs de santé pour l'exercice financier 2022-2023

Catégorie	Sous-catégorie	Source de données	Résultats
Habitudes de consommation	% de la population ayant consommé du cannabis dans les 12 derniers mois	Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes (ESCC) (12 ans et plus) ² <i>*Données plus récentes non disponibles</i>	32,3% (2019-2020) Figure 1
		Enquête sur les comportements liés à la santé chez les enfants d'âge scolaire (HBSC) (9 ^e et 10 ^e années) <i>*Résultats plus récents attendus vers la fin mai 2023</i>	14,7% (2018) Figure 2
	% de la population ayant consommé quotidiennement dans les 12 derniers mois	ESCC (Ages 12+) ² <i>*Données plus récentes non disponibles</i>	8,1% ³ (2019-2020)
	% de la population ayant consommé du cannabis au moins 20 jours dans les 30 derniers jours	HBSC (9 ^e et 10 ^e années) <i>*Résultats plus récents attendus vers la fin mai 2023</i>	2,4% (2018)
			≤ 11 4,4% (2018)
			12 4,2% (2018)
	Âge de la première consommation (catégories : ≤11, 12, 13, 14, 15 et ≥16)	ÉTUDE HBSC (9 ^e et 10 ^e années) <i>*Résultats plus récents attendus vers la fin mai 2023</i>	13 7,6% (2018)
			14 9,1% (2018)
			15 7,8% (2018)
			≥ 16 1% (2018)

Suite à la page suivante

Catégorie	Sous-catégorie	Source de données	Résultats
Collisions automobiles et collisions mortelles	Nombre et % de collisions automobiles mortelles ayant eu lieu au cours de la dernière année (exercice fiscal) ⁴	Données du coroner	< 5 (exercice financier 2022-2023)
	Nombre et % de collisions automobiles (non mortelles) ayant eu lieu dans la dernière année et à la suite desquelles du cannabis a été détecté dans le sang du conducteur	Base nationale de données sur les collisions	Indisponible
Surdose	Nombre de visites à l'urgence et d'hospitalisations pour empoisonnement au cannabis	Données des hôpitaux	Visites à l'urgence 46 (2016-2022)
			Hospitalisations 7 (2016-2022)
Visites à l'urgence et hospitalisations	Nombre de visites à l'urgence associées au cannabis (excepté les empoisonnements au cannabis)	Données des hôpitaux	63 (2022)
	Nombre d'hospitalisations associées au cannabis (excepté les empoisonnements au cannabis)	Données des hôpitaux	24 (2022)
Grossesse et santé reproductive	% de femmes ayant consommé du cannabis pendant une grossesse	Données des hôpitaux – selon les formulaires prénataux de la C.-B.	Indisponible
Informations sur le marché et l'économie	Montant (\$) des ventes de cannabis de la Société des alcools du Yukon par le biais de la plateforme de vente en ligne jusqu'en mai 2022	Société des alcools du Yukon	Voir page 14
	Volume (en grammes) des ventes par le biais du commerce de détail et du commerce électronique	Société des alcools du Yukon	Voir page 14
	Type(s) de produits de cannabis vendus aux distributeurs autorisés du Yukon par le biais du commerce électronique, du commerce de détail et du commerce de gros	Société des alcools du Yukon	Voir pages 11-13
	Nombre de points de vente autorisés	Société des alcools du Yukon	6
Lutte contre le crime et application de la loi	Nombre (et taux pour 100 000 hab.) d'accusations de possession illégale de cannabis chez les jeunes (12 à 17 ans)	Statistique Canada (statistiques des crimes fondés sur l'affaire)	0 (0 par 100 000) (2021)
	Nombre (et taux pour 100 000 hab.) d'accusations de possession illégale de cannabis chez les adultes de 18 ans et plus	Statistique Canada (statistiques des crimes fondés sur l'affaire)	2 (4,65 par 100 000) (2021)
	Nombre (et taux pour 100 000 hab.) d'accusations de possession illégale de cannabis	Statistique Canada (statistiques des crimes fondés sur l'affaire)	7 (16,28 par 100 000) (2021)
	Nombre (et taux pour 100 000 hab.) d'accusations de vente de cannabis	Statistique Canada (statistiques des crimes fondés sur l'affaire)	5 (11,93 par 100 000) (2021)
	Nombre (et taux pour 100 000 hab.) d'accusations d'importation ou d'exportation de cannabis	Statistique Canada (statistiques des crimes fondés sur l'affaire)	0 (0 par 100 000) (2021)
	Nombre (et taux pour 100 000 hab.) d'accusations de production de cannabis	Statistique Canada (statistiques des crimes fondés sur l'affaire)	1 (2,33 par 100 000) (2021)

¹ Maslov, A., Ferguson, M. et Lawrence, A. (2016). Paramètres de rendement pour le cannabis aux fins d'élaboration de politiques : Que devons-nous mesurer? Tiré de : https://www.researchgate.net/publication/308765621_Parametres_de_rendement_pour_le_cannabis_aux_fins_d_elaboration_de_politiques_Que_devons_nous_mesurer

² En 2020, puisque les entrevues en personne n'étaient pas permises pour une bonne partie de l'année dans le contexte de la pandémie de COVID-19, la couverture de l'Enquête a exceptionnellement été limitée à Whitehorse lors des trois dernières périodes de collecte. Considérant les régions qui n'ont pas pu être visitées, la couverture de la population cible pour l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes (ESCC) 2019-2020 est estimée à 82 % au Yukon.

³ En raison de la grande variabilité de l'échantillon, il faut interpréter les résultats avec prudence (0,15 < VC ≤ 0,25).

⁴ Ce nombre ne comprend que les décès de conducteurs chez lesquels on a détecté du cannabis dans le système; il ne comprend pas les situations où le conducteur a survécu, mais où un passager est décédé, car le coroner n'a pas accès à ces renseignements.

Indicateurs des services hospitaliers*:

Figure 1 : Nombre de visites à l'urgence associées au cannabis (2016-2022)

Remarques concernant les visites à l'urgence

► En 2022, 57 personnes se sont rendues aux urgences du Yukon pour des raisons liées à la consommation de cannabis (à l'exclusion des empoisonnements au cannabis), pour un total de 63 visites aux urgences :

► Parmi les personnes qui ont visité les urgences, 49 % (28) étaient des femmes et 51 % (29) étaient des hommes.

► En 2022, 29 % (20) des visites à l'urgence associées au cannabis concernaient des jeunes de moins de 25 ans. Il est important d'observer ce groupe d'âge étant donné que les jeunes sont les plus affectés par les effets néfastes du cannabis et sont plus nombreux à consommer du cannabis que les autres groupes d'âge.

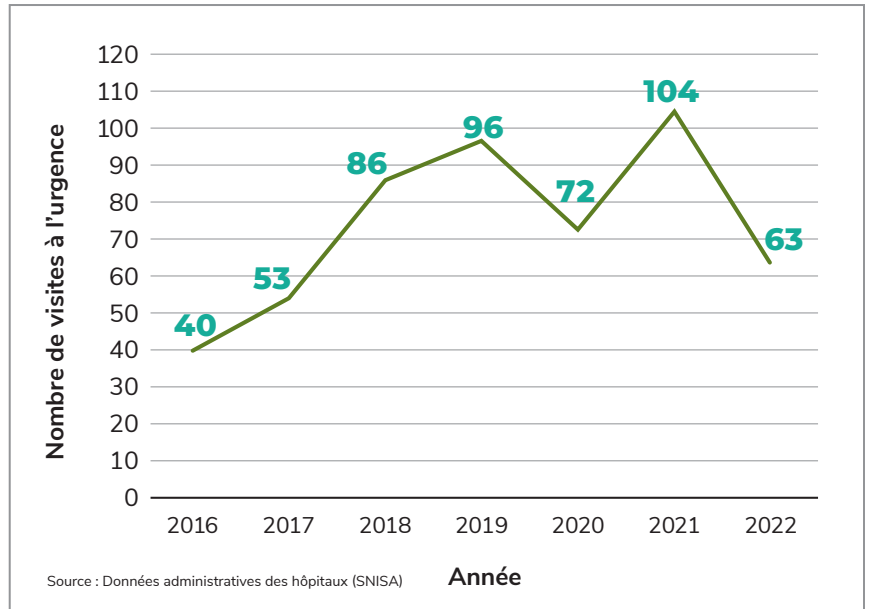


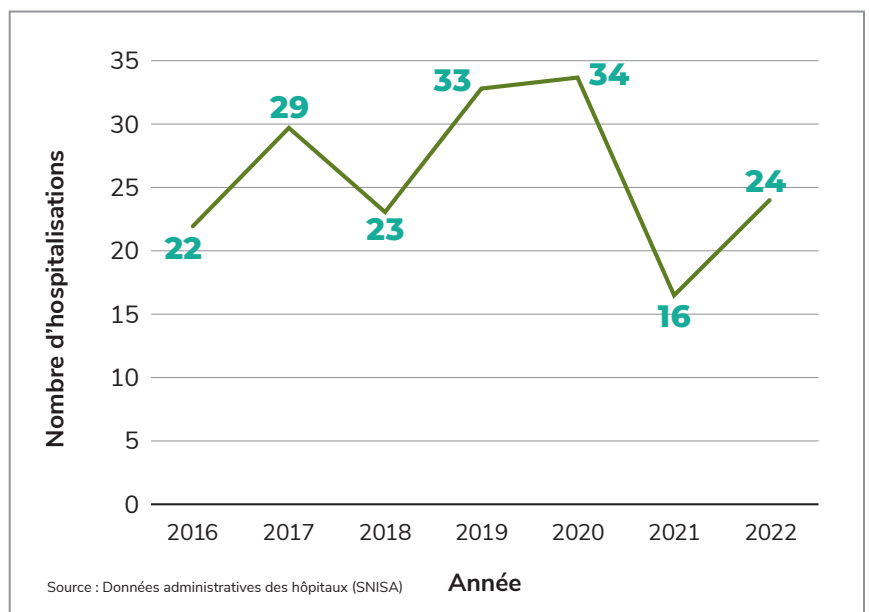
Figure 2 : Nombre d'hospitalisations associées au cannabis (2016-2022)

Remarques concernant les visites à l'urgence

► En 2022, 19 personnes ont été hospitalisées au Yukon pour des raisons liées à la consommation de cannabis (à l'exclusion des empoisonnements au cannabis), pour un total de 24 hospitalisations :

► De ces patients, 47 % (9) étaient des femmes, et 53 % (10) étaient des hommes.

► En 2022, 37 % (10) des hospitalisations associées au cannabis concernaient des jeunes de moins de 25 ans. Il est important d'observer ce groupe d'âge étant donné que les jeunes sont les plus affectés par les effets néfastes du cannabis et sont plus nombreux à consommer du cannabis que les autres groupes d'âge.



* Toutes les informations peuvent être modifiées au fur et à mesure du rapprochement des données et de la disponibilité de nouvelles données.

YUKON LIQUOR CORPORATION
(CANNABIS DISTRIBUTOR CORPORATION FUND)
STATEMENT OF FINANCIAL RESULTS
UNAUDITED
Statement of Financial Position
as at March 31
(Tabular amounts in thousands of Canadian Dollars)

	2023	2022
ASSETS		
CURRENT		
Cash	\$ 492	\$ 556
Accounts receivable	9	8
Inventories	764	813
	<u>1,265</u>	<u>1,377</u>
PROPERTY AND EQUIPMENT (Note 1)	69	96
INTANGIBLE ASSETS (Note 2)	16	31
	<u>\$ 1,350</u>	<u>\$ 1,504</u>
LIABILITIES AND EQUITY		
CURRENT		
Accounts payable and accrued liabilities	\$ 469	\$ 430
Deferred revenue	13	11
Due to Government of Yukon	213	336
Deferred government grant	66	96
	<u>761</u>	<u>873</u>
EQUITY	<u>589</u>	<u>631</u>
	<u>\$ 1,350</u>	<u>\$ 1,504</u>

Through Order-in Council 2018/107 of the *Cannabis Control and Regulation Act*, the Yukon Liquor Corporation is designated as the distributor corporation, to act as the principal supplier of cannabis for sale in the Yukon.

An unqualified audit opinion was expressed on the Yukon Liquor Corporation's financial statements by the Auditor General of Canada. A copy of these full financial statements, including the audit opinion, is available on Yukon.ca.

YUKON LIQUOR CORPORATION
(CANNABIS DISTRIBUTOR CORPORATION FUND)
STATEMENT OF FINANCIAL RESULTS
UNAUDITED
Statement of Comprehensive Income
for the year ended March 31
(Tabular amounts in thousands of Canadian Dollars)

	2023	2022
REVENUES		
Revenue	\$ 7,708	\$ 7,091
COST OF GOODS SOLD		
Purchases	5,911	5,338
Breakage and slippage	27	5
Postage and freight	150	145
	6,088	5,488
GROSS PROFIT	1,620	1,603
OTHER INCOME		
Government grant	30	36
Fees, permits and licenses	13	24
Miscellaneous	11	6
	54	66
EXPENSES		
Salaries, wages and benefits	975	892
Professional services	161	131
Other	72	61
Rent, utilities and maintenance	39	27
Interest and bank charges	31	39
Depreciation of property and equipment	27	34
Computer systems	19	9
Amortization of intangible assets	15	14
General and office supplies	3	2
Travel and communications	2	4
	1,344	1,213
COMPREHENSIVE INCOME	\$ 330	\$ 456

YUKON LIQUOR CORPORATION
(CANNABIS DISTRIBUTOR CORPORATION FUND)
STATEMENT OF FINANCIAL RESULTS
UNAUDITED

Notes

for the year ended March 31

(Tabular amounts in thousands of Canadian dollars)

1. Property and equipment

<u>Cost</u>	2022 Balance	Additions	Transfers	2023 Balance
Buildings	\$ 57	\$ -	\$ -	\$ 57
Operating equipment	58	-	-	58
Systems equipment	78	-	-	78
	<u>\$ 193</u>	<u>\$ -</u>	<u>\$ -</u>	<u>\$ 193</u>

<u>Accumulated Depreciation</u>	2022 Balance	Depreciation	Accumulated Depreciation on Transfers	2023 Balance
Buildings	\$ 11	\$ 1	\$ -	\$ 12
Operating equipment	40	4	-	44
Systems equipment	46	22	-	68
	<u>\$ 97</u>	<u>\$ 27</u>	<u>\$ -</u>	<u>\$ 124</u>

<u>Net book value</u>	2023	2022
Buildings	\$ 45	\$ 46
Operating equipment	14	18
Systems equipment	10	32
	<u>\$ 69</u>	<u>\$ 96</u>

2. Intangible assets

	2023	2022
Systems development	\$ 86	\$ 86
Accumulated amortization	(70)	(55)
	<u>\$ 16</u>	<u>\$ 31</u>

Société des alcools du Yukon

9031 Quartz Road, Whitehorse
(Yukon) Y1A 4P9

Téléphone : 867-667-5245

Télécopieur : 867-393-6306

Sans frais : 1-800-661-0408, poste 5245

Courriel : yukon.liquor@yukon.ca



[/yukonliquorcorp](https://www.facebook.com/yukonliquorcorp)